



LES CERTIFICATIONS NUMÉRIQUES
LES PODCASTS

Le Tiers certificateur historique des médias : Labelliser, Contrôler, Certifier, Publier

> L'ACPM - OJD est **la seule organisation** capable de fournir au marché des **données unifiées et certifiées sur la fréquentation exhaustive des contenus médias** (site, application, audio digital, affichage digital)

> L'ACPM définit en concertation avec le marché **les règles de contrôle** et **harmonise les indicateurs de dénombrement** de chaque média

> Toute certification se base sur **la labellisation préalable d'outils de mesure ou de diffusion** respectant un cahier des charges exigeant



FAIRE CERTIFIER LES CHIFFRES DE VOS CONTENUS MEDIAS PAR L'ACPM vous permet de :

- ✓ **Valoriser vos contenus médias** (sites, applications, audio digital) sur le plan éditorial et publicitaire
- ✓ **Participer à la professionnalisation** du marché, en répondant aux attentes des annonceurs et des agences médias
- ✓ **Vous comparer** sans ambiguïté aux autres acteurs du marché
- ✓ **Gagner en visibilité** et en reconnaissance

LES CERTIFICATIONS OJD NUMÉRIQUES

2001
SITES WEB



2011
APPLICATIONS



2013
RADIOS



2017
SITE AMP



2017
DIGITAL AD TRUST



2018
DOOH



2020
PODCASTS



- **760** supports contrôlés et publiés chaque mois
- **501** SITES WEB
- **171** APPLICATIONS
- **88** AMP
- **265** MARQUES MÉDIAS adhérentes
- **6** outils de mesure labellisés

- **1500** Radios contrôlées et publiées chaque mois
- **123** marques adhérentes
- **10** outils de mesure labellisés

- **4 vagues par an**
- **126 sites** labellisés
- **Contrôles opérés avec le CESP**

- **150** campagnes contrôlées en moyenne par mois
- **11 régies** adhérentes dont **9 DOOH Trust**
- **5 groupes de communication** partenaires

- **23** Marques adhérentes plus de **135** podcasts contrôlés
- **5** plateformes de diffusion accréditées

L'ACPM N'EST PAS UN MESUREUR MAIS UN CERTIFICATEUR

LE PRINCIPE DES LABELLISATIONS DES OUTILS DE MESURE

La mission de l'ACPM est d'établir la vérité des chiffres des médias.

Tout éditeur souhaitant certifier les chiffres de ses contenus médias doit au préalable être mesuré ou être diffusé via un outil labellisé par l'ACPM.

L'ACPM labellise les outils de mesure et de diffusion, afin que les mesures et les contrôles s'effectuent dans le respect des normes internationales.

Les outils de mesure labellisés respectent ainsi l'ensemble des critères exigés par les cahiers des charges de l'ACPM.

6 C'est le nombre d'outils de mesure labellisés sur la fréquentation des Sites & Applications

10 C'est le nombre d'outils de diffusion labellisés sur les Radios

5 C'est le nombre d'outils de diffusion labellisés sur les Podcasts

LA CERTIFICATION PODCASTS

Depuis juin 2020, l'ACPM certifie pour chaque podcast et marque de podcasts adhérent: les téléchargements et le nombre d'épisodes par mois.

Les Podcasts sont publiés sous forme de classements mensuels.

3 classements sont établis:

- Classement Podcast
- Classement Marque
- Classement Groupe (au minimum 2 marques)

Une distinction est effectuée sur les téléchargements France et téléchargements Etranger.

Ces classements ont été établis en concertation avec l'ensemble des acteurs du marché.

135 PODCASTS
certifiés en octobre

Tout type de podcasts
natif ou replay
streaming et téléchargement
sur toutes les plateformes de
podcasts

Top 15 des Podcasts les plus téléchargés en France sur octobre 2020



Rang	Podcast	Marque	Téléchargements France	Nombre d'épisodes
1	Culture Générale	Choses à savoir	1 473 780	1 316
2	La Story	Les Échos	679 154	459
3	Programme B	Binge Audio	477 500	573
4	Les couilles sur la table	Binge Audio	401 928	116
5	Sciences	Choses à savoir	395 909	1 185
6	Mourir Moins Con	Gentside	377 957	208
7	Code source	Le Parisien	362 579	443
8	Émotions	Louie Media	335 853	96
9	Histoire	Choses à savoir	273 902	415
10	Santé	Choses à savoir	265 280	1 062
11	Minute Papillon!	20 Minutes	240 057	869
12	Parler anglais	Choses à savoir	223 863	302
13	Maintenant, vous savez	Bababam	214 717	361
14	Injustices	Louie Media	207 118	16
15	Les Ptités Histoires	Les Ptités Histoires	198 590	214

INDICATEURS ET RÈGLES DE MESURE

Les conventions sont définies avec le Marché lors de Commissions, dans le respect des normes internationales.



TÉLÉCHARGEMENT : transmission d'un fichier d'un serveur vers un client, typiquement en utilisant le protocole http. L'élément téléchargé est écrit en mémoire sur le disque dur du consommateur. Le consommateur ne peut pas lire le fichier avant son téléchargement complet. Cela comprend les téléchargements directs et les téléchargements progressifs en streaming

Cet indicateur est disponible sur la France et sur le Monde.

NOMBRE D'EPISODE DE PODCAST : correspond à un contenu audio de type Podcast qui se matérialise par un fichier audio et des métadonnées.



DEUX RÈGLES DE MESURE :

- Suppression des demandes issues de requêtes effectuées par des robots ou via des erreurs de lecteurs audio/vidéo.
- Deux demandes issues de requêtes serveurs et pouvant être identifiées comme effectuées par le même auditeur dans un laps de temps inférieur à une demi-heure pour un même fichier source seront considérées comme une seule demande de téléchargement.

Intégrer les classements podcasts

Tout éditeur de podcasts peut participer aux classements de L'ACPM

1

Choix de l'outil de diffusion

- > Être diffusé par un outil labellisé ACPM
 - > Acast, Ausha, Saooti, Audiomeans, AudiOn

2

La déclaration

- > L'Éditeur a l'obligation de déclarer sur l'honneur dans le document prévu à cet effet (DSH) l'ensemble des Podcasts liés au périmètre soumis à la certification.

3

Le contrôle

- > L'ACPM contrôle notamment ce qui est déclaré par le mesureur et ce qui est calculé via les logs par l'ACPM.

4

La publication mensuelle

- > Certification des chiffres et publications dans les classements ACPM

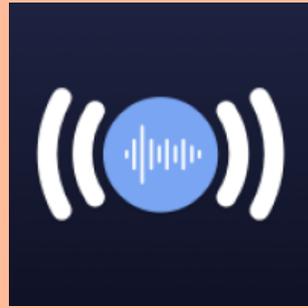
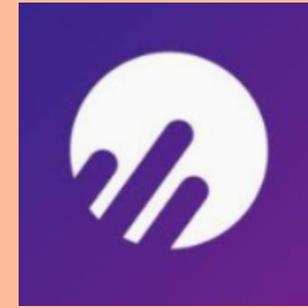
TARIFS

COTISATIONS ANNUELLES EN FONCTION DU VOLUME CONTRÔLÉ PAR SOCIÉTÉ ÉDITRICE	
0 À 100.000 téléchargements par mois	750€ H.T par an
de 100.001 à 500.000 téléchargements par mois	1.500€ H.T par an
de 500.001 à 1.000.000 téléchargements par mois	2.800€ H.T par an
de 1.000.001 à 5.000.000 téléchargements par mois	4.000€ H.T par an

Au-delà des 5.000.000 de téléchargements par mois, contactez-nous à : equipe-ojdnumerique@acpm.fr

Dans une limite de 10 marques de podcast par adhérent, un surcoût de 15% du barème sera appliqué par tranche de 5 marques supplémentaires

PLATEFORMES DE DIFFUSIONS LABELLIÉES

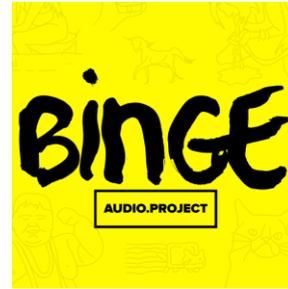
**ACAST**Cédric Begoc : cedric@acast.com**AUDIOMEANS**Olivier/Ramdane :
oor@audiomeans.fr**AUDIO-ON**Alexis Fauchoux : [alexis@audi-on.com](mailto:alexis@audio-on.com)**AUSHA**Maxime Piquette :
maxime@ausha.com**SAOOTI**Jean-Christian Villey :
jeanchristian@saooti.com

ILS ONT DÉJÀ REJOINT LE
CLASSEMENT DES PODCASTS

CHOSSES A SAVOIR



GEO



louie
M E D I A

Les Echos



Fabrice FLORENT

ELLE

Le Parisien

champagne fm

Oh!
my!
mag



Capital



**GENT
SIDE.**

L'INDÉPENDANT

FG.

**Télé
Loisirs**





44, rue de Cambronne – 75015 Paris

+33 (0) 1 43 12 85 30

equipe-ojdnumerique@acpm.fr

www.acpm.fr